

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 22 septembre 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 24.

Date de la convocation : 15/09/2025

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. BOUCHON Christophe, M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey, M. HEIM Philippe, MME BENSETTI Nawel, M. KROL Alfred, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe (Procuration de M. ANTOINE Gérard), MME COBOURG Monique, M. COSQUER Cyril, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZÉ Émile, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), MME LAGHZAoui Nawal, MME MALAQUIN Hélène, M. PAULIN Samuel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 15/09/2025

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. ANTOINE Gérard (Procuration à M. CACERES Philippe), M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude).

Absents : M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques

Secrétaire : MME LAGHZAoui Nawal.

N° DEL2025-44 : Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie du Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) – Territoire d'Énergie Tarn.

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-34,
- **Vu** le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.221-1 et suivants,
- **Vu** l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur,
- **Vu** de la délibération du 19 Juin 2025 du Syndicat Départemental d'énergie du Tarn portant notamment sur l'approbation de la convention jointe en annexe,
- **Considérant** qu'il est dans l'intérêt de la Commune de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie

Après en avoir délibéré le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à exécuter la convention entre le SDET et la Commune d'adhésion au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, ainsi que toutes pièces à venir.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

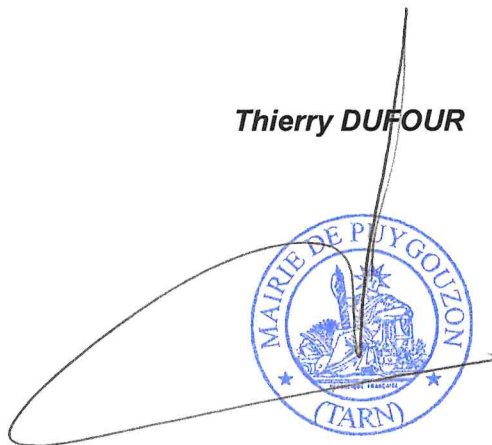
La secrétaire de séance

Nawal LAGHZAOU



Le Maire

Thierry DUFOUR



MAIRIE DE PUYGOUZON
(TARN)